Matheysine
Communauté de communes

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE SOUSVILLE

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi :
8h30 - 12h et 14h - 16h30

Autres sites

Toute l'année

	Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-Midi	Matin	A-Midi	Matin	A-Midi	Matin	A-Midi	Matin	A-Midi
CORPS	9h - 12h					14h - 16h			9h - 12h	
LAVALDENS							9h - 12h			14h - 16h
VALBONNAIS			9h - 12h					14h - 16h	9h - 12h	
LA MOTTE D'AVEILLANS			8h30 - 12h	14h - 16h30			8h30 - 12h	14h - 16h30	8h30 - 12h	14h - 16h30

Fermeture les jours fériés

Les 24 et 31 décembre fermeture à 15h





Récupération et descente interdites dans les bennes
Risque de chutes

Dépôt sauvage interdit sous peine d'amende

(art R.632-1 : R.634-2 : R 635-8 du code pénal)

DÉPÔTS NON AUTORISÉS



INTERDIT DE FUMER — VITESSE LIMITÉE — BOUTEILLES DE GAZ

Véhicules	Professionnels	Particuliers
- 3.5 tonnes	✓	✓
= 3,5 tonnes	✗	✓
+ 3.5 tonnes	✗	✗
Remorque - 750 kg	✓	✓
Remorque + 750 kg	✗	✗

Par foyer et entreprise :
25 passages par an
puis paiement au passage supplémentaire

inscription obligatoire sur ccmatheysine.fr

Retrouver le règlement de collecte sur ccmatheysine.fr